



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE **Séance du lundi 11 janvier 2016**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

Le lundi 11 janvier 2016 à 20 Heures 30 Minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire**.

Etaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, M. COUBRICHE, Mme GOMBERT, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme RENAUD, Mme COLLAS, Mme HUGO-TRANZER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. DESCAMPS.

A été élue secrétaire : Mme CAPRON.

Approbation du compte rendu municipal du 14 décembre 2015.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal du lundi 1^{er} février 2016.

Le Conseil Municipal décide d'ajouter 2 points à l'ordre du jour, à savoir, le Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et les travaux de la rue du Poteau et Paul Bagnard.

Suite au décès de David Bowie, Monsieur le Maire rappelle le passage de cet artiste à Hérouville dans les années 70'.

Monsieur le Maire présente ses vœux au Conseil Municipal pour cette nouvelle année.

I- PLAN D'OCCUPATION DES SOLS.

Monsieur le Maire rappelle que dans l'objectif d'accueillir d'autres types d'activités, il convient de modifier le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune.

Il s'agit de modifier le chapeau de zone (la destination), le « chapeau de zone » existant sera remplacé par « zone destinée à l'urbanisation future à usage d'activités économiques ».

Une consultation des personnes publiques associées (PPA) doit être organisée (Communauté de Communes, Préfecture, Direction Départementale des Territoires...) puis ouverture d'une enquête publique.

Comme il s'agit d'une modification de POS simplifiée, pas besoin d'un enquêteur, la gestion se fera directement par Monsieur le Maire qui fera lui-même son compte-rendu.

Le Conseil Municipal a déjà approuvé le principe de cette modification lors de la séance du 2 novembre 2015.

Monsieur le Maire soumet le projet définitif approuvé.

II- PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE.

Monsieur le Maire expose le projet du Préfet sur le regroupement des communes et sur les syndicats du Val d'Oise.

Considérant le projet de Schéma Départementale de Coopération Intercommunal du 16 octobre 2015 transmis par Monsieur le Préfet par courrier du 30 novembre 2015 ;

Considérant qu'il est nécessaire de se prononcer sur ce projet dans les deux mois suivant la notification aux communes ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

EMET les avis suivants :

□ Schéma Départemental :

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

□ Intercommunalité :

La commune de Berville doit être rattachée à la Communauté de Communes Vexin Centre.

□ Syndicats de traitement des ordures ménagères :

Considérant que le SMIRTOM exerce sa compétence sur plus de trois communautés de communes ;

Considérant que la prestation du SMIRTOM est conforme aux attentes de la population ;

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la poursuite des activités du SMIRTOM.

□ Syndicat d'assainissement :

Considérant que le SIARP exerce sa compétence sur trois communautés de communes ;

Considérant la perspective du transfert de la compétence assainissement prévu par la loi NOTRe à la Communauté de Communes Vexin Centre à échéance 2020 ;

Considérant que la prestation du SIARP est conforme aux attentes de la population.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la poursuite des activités du SIARP.

III- TRAVAUX.

Monsieur le Maire rappelle les travaux réalisés rue du Poteau et rue Paul Bagnard.

Il semblerait judicieux de poursuivre l'enfouissement sur 120 mètres complémentaires de la fin de la rue Paul Bagnard à la rue Georges Duhamel afin de finaliser correctement la rue.

Il a été demandé à la société SPAC un devis complémentaire qui s'élève à environ 35 000 € et qui n'excède en rien le budget global initialement estimé.

Le Conseil Municipal est favorable à la réalisation de ces travaux.

IV- QUESTIONS DIVERSES.

- **Subvention PLU** : Obtention d'une subvention de 11 250 € de la Direction Départementale du Territoire.
- **Recensement population** : Au 1^{er} janvier 2016 : 637 habitants.

- **Procès studio IX** : Le 21 juin 2013 : la commune a saisi le Tribunal de Pontoise et le 17 décembre 2015 le Tribunal de Pontoise a statué : la commune percevra 57 679,32 €.
- **Vœux du Maire** : Samedi 16 janvier 2016 à 11h00.
- **Loto** : Samedi 6 février 2016 à 20h00.
- **Repas des anciens** : Dimanche 7 février 2016 à 12h30.
- **Changement du nom de la commune** : Nous revenons sur notre décision concernant le changement de nom de la commune, à savoir Hérouville-en-Vexin à la place d'Hérouville-en-Vexin Français.
- **Vidéo-protection** : Projet de la Communauté de Communes.
Nous venons de recevoir des documents pour l'avancement de ce dossier.
- **Communauté de Communes** : Le 2 février 2016 : Election du Président et de son bureau (32 délégués).
- **Route départementale 928 : Rue Georges Duhamel** : Un rdv a eu lieu le lundi 11 janvier 2016 avec le Responsable de la Direction Départementale des Routes.
Des discussions sont engagées quant à la sécurité de la rue Georges Duhamel : réduire la vitesse des véhicules par des chicanes par exemple..., interdire la circulation aux camions de + 3,5 tonnes à partir de la zone artisanale, matérialiser les aires de stationnement, mettre un giratoire au niveau de la rue Paul Bagnard....
Le but étant de sécuriser au maximum cette rue qui est très dangereuse.
Les habitants seront consultés par rapport aux changements envisagés et de la signalétique provisoire sera mise en place pour test avant approbation finale et installation définitive.
- **Prochain Conseil municipal** : Lundi 1^{er} février 2016 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures 15 Minutes.

Le Maire,
BAERT

The image shows the official seal of the Municipality of Hérouville-en-Vexin, located in the Val d'Oise department. The seal is circular and features a central figure holding a staff and a banner, surrounded by the text "MAIRIE D'HEROUVILLE EN VEXIN" and "95300 (VAL D'OISE)". To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.